



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 7 mai 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Denise LECOCQ
- Agnès MOUCHARD

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Rivery (80)
- Révision du PLU de Lallaing (59)
- Elaboration du PLU de Rochy-Condé (60)
- Mise en compatibilité du PLU de Servins (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification simplifiée du PLU de Mont-Bernanchon (62)
- Modification du PLU de Izel-les-Equerchin (62)
- Modification du PLU de Bruille-lez-Marchiennes (59)
- Révision allégée du PLU de Eleu-dit-Leauwette (62)
- Mise en compatibilité du PLU de Les-rues-des-Vignes (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du PLUi valant programme local de l'habitat de l'agglomération de la Région de Compiègne (60)
- Révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque (59)
- Elaboration du SAGE Marque-Deûle (59)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Forage pour l'irrigation à Parcy-et-Tigny (02)
- Parc éolien des Hauts de Saint Aubin à Le Plessier-Rozainvillers (80)

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Néant

Projets : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet d'unité de valorisation de pneumatiques usagés RE.NO.VA à Ferrière-la-Grande (59), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien Champs Perdus 2 à Hangest-en-Santerre (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Adoption version finale du bilan d'activités 2019

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE